

ALIMENTATION

Différents paramètres pour estimer l'ingestion

Les caractéristiques comportementales ne suffisent pas, à elles seules, à estimer avec suffisamment de précision l'ingestion des vaches laitières au pâturage. Elles sont utiles en combinaison avec d'autres informations.

En Suisse, la grande majorité des vaches laitières a accès à la pâture. Or, on ne connaît pas la quantité individuelle d'herbe qu'elles ingèrent au pâturage. Il serait pourtant intéressant d'avoir des données sur leur ingestion individuelle afin de surveiller l'état nutritionnel à court terme, d'adapter les aliments complémentaires, d'estimer l'efficacité de chaque vache laitière et de quantifier l'utilisation de la biomasse disponible.

Approche comportementale

Les méthodes utilisées dans les projets de recherche pour estimer l'ingestion individuelle au pâturage demandent beaucoup de travail, sont coûteuses et ne peuvent être que partiellement appliquées dans les exploitations agricoles. Par conséquent, une nouvelle approche a été choisie dans le cadre d'une thèse de doctorat. Il s'agissait de déterminer la quantité individuelle d'herbe que les vaches laitières ingèrent au pâturage au moyen de leur comportement alimentaire. L'objectif de l'étude était de vérifier l'exactitude des estimations relatives à l'ingestion d'herbe et de quantifier l'utilité du comportement alimentaire.

Dans le cadre de l'étude, quatre essais sur pâture tournante ont été réalisés avec différents types de vaches (au total 94). La méthode des doubles marqueurs avec alcanes a été utilisée comme référence pour déterminer l'ingestion d'herbe au pâturage. Celle-ci a été estimée en moyenne à 12,4 kg de matière sèche par vache, avec des extrêmes compris entre 4,7 à 20,4 kg de MS.

Selon les variantes des essais, les vaches ont également reçu de 0 à 7,9 kg de MS d'ensilage de maïs ou de 0 à 4 kg de MS de concentrés. Les comportements d'ingestion et de rumination ont été enregistrés avec le système RumiWatch en même temps que l'estimation de l'ingestion.

Combiner différentes informations

L'étude a montré que les caractéristiques comportementales ne suffisent pas à elles seules à estimer avec suffisamment de précision l'ingestion alimentaire individuelle des vaches laitières au pâturage. Par contre, elles peuvent être utiles en combinaison avec d'autres informations telles que le poids, la production laitière et la quantité d'aliments complémentaires. L'intégration du comportement alimentaire peut s'avérer particulièrement utile si la consommation individuelle au pâturage est hors norme, par exemple en raison de problèmes de santé, de blessures, de chaleurs ou de conditions climatiques.

Pour estimer l'ingestion, les caractéristiques comportementales peuvent être utiles en combinaison avec d'autres informations

Pour obtenir une estimation solide et applicable dans la pratique, il faudrait une base de données plus vaste et plus complète, avec davantage de vaches et de types de vaches différents, divers systèmes de pâturage et différents compléments à la pâture. En outre, il serait nécessaire d'avoir un dispositif d'enregistrement du comportement plus facile à manipuler et d'un coût plus abordable.

FREDY SCHORI
ET MARKUS ROMBACH,
AGROSCOPE



Le comportement ne suffit pas, seul, à estimer l'ingestion au pâturage. AGROSCOPE

Marqueurs doubles avec alcanes

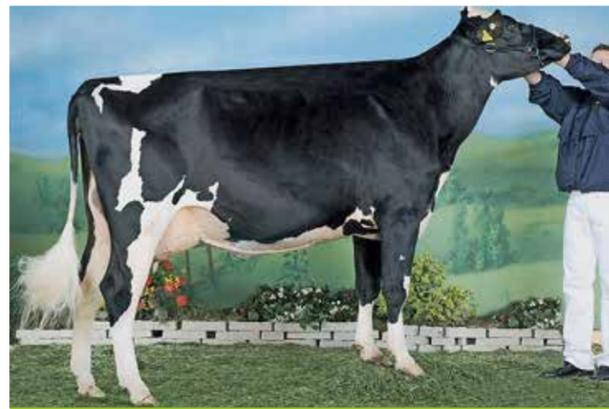
Les alcanes, anciennement appelés paraffines, sont un groupe de substances que l'on retrouve dans la couche de cire des graminées, des légumineuses et des dicotylédones. Ces substances ne se dégradent pratiquement pas dans le tractus gastro-intestinal et peuvent donc être utilisées comme marqueurs. La

quantité de fèces excrétée peut être calculée à partir d'une quantité fixe d'un alcane administrée par jour et de sa concentration dans les excréments des vaches. La concentration d'un autre alcane dans le fourrage et les fèces permet ensuite d'estimer la quantité de fourrage ingérée.

FS ET MR

HOLSTEIN

Saint-Martin va fêter les 110 ans de son syndicat



Clos Jolin Journalist Enora, grande championne et championne du pis en 2017. SYLVIE GOUIN

Le 110^e anniversaire du Syndicat d'élevage Holstein de Saint-Martin se déroulera le 13 octobre 2018 prochain sur la ferme de Yvan Mesot à Fiaugères.

Le Syndicat d'élevage Holstein de Saint-Martin (FR) a le plaisir de vous convier à son 110^e anniversaire qui se déroulera le samedi 13 octobre 2018. Tous les dix ans, le syndicat organise un concours bovin afin de fêter comme il se doit ces anniversaires.

Le Syndicat d'élevage Holstein de Saint-Martin a beaucoup évolué depuis sa création. Fondé en 1908, il comptait onze membres pour arriver dans les plus belles années à 40 membres. Actuellement, l'effectif se porte à huit membres motivés qui sont très impatients de vous rencontrer autour du ring ce jour-là.

L'exposition sera jugée par Bruno Charrière de Cerniat, lui aussi éleveur de vaches Holstein. Son exploitation se trouve en Gruyère. Il sera accompagné par son ringman, Nicolas

Tornare. Quant au speaker, Morgan Grandjean, personnalité bien connue de la région, il animera la journée.

Au programme de la journée, dès 7h30, l'arrivée des troupeaux sur la place de fête. A 9h débutera le classement des génisses, celles-ci seront réparties en trois classes, puis le championnat. Les vaches tarées feront leur entrée juste avant la pause de midi. Celle-ci est prévue de 12 h à 13 h. L'après-midi fera la part belle aux vaches en lactation. Cinq catégories seront jugées. Pour clore la journée, l'élection des championnes se déroulera aux alentours de 15 h. Quelque 150 animaux se défieront au milieu du ring durant toute la journée.

La buvette avec des boissons et des sandwiches sera à disposition dès 7 h 30. En ce qui concerne le repas de midi, une restauration chaude vous sera servie (jambon à l'os, gratin et légumes en accompagnement). Le Syndicat d'élevage Holstein de Saint-Martin remercie ses généreux donateurs sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

SYNDICAT D'ÉLEVAGE
HOLSTEIN DE SAINT-MARTIN

Brève

Peste porcine africaine

Depuis le déclenchement de l'épidémie de peste porcine africaine, mi-septembre, dans le sud de la province de Luxembourg, 74 sangliers ont été analysés. Selon un bilan communiqué mardi 2 octobre, 28 sangliers ont été contaminés par le virus. Par précaution, les éleveurs de la province du Luxembourg belge ont dû abattre la totalité leur cheptel, soit près de 4000 porcs d'élevage, à compter du 28 septembre 2018. De leur côté, les éleveurs français transfrontaliers ont renforcé les dispositifs de protection de leurs élevages.

AGRI-SP

INITIATIVE

Agora dit non aux cornes

Agora, après avoir analysé l'initiative «Pour la dignité des animaux de rente agricoles», a décidé de s'opposer au texte.

Charme de notre système démocratique, le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer le 25 novembre prochain sur des sujets aussi éloignés les uns des autres que la compatibilité entre certaines initiatives populaires et la Constitution fédérale, la surveillance des fraudeurs aux assurances sociales et le soutien aux éleveurs n'écornant pas leurs animaux. Si nous ne prenons pas position sur les deux premiers objets, Agora,

après avoir analysé l'initiative dite «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)», a décidé de s'opposer au texte.

Le fait que l'initiant Armin Capaul soit parvenu à récolter quelque 120 000 signatures quasiment tout seul montre la sympathie dont bénéficient les animaux à cornes dans la population. Agora estime toutefois que l'initiative part d'une hypothèse ne correspondant pas à la pratique. En effet, la décision entrepreneuriale de l'éleveur de laisser ou non des cornes à ses animaux n'est pas uniquement basée sur des considérations financières. Il s'agit au contraire d'un choix lié à des aspects de bien-être animal, de convictions person-

nelles et de sécurité des hommes et des animaux.

Puisque ce ne sont pas uniquement des questions de coûts qui amènent les éleveurs à écorner leurs bêtes, l'acceptation de l'initiative créerait un biais financier en faveur des animaux à cornes et ainsi une forme de dirigisme malvenu. En disant non à l'initiative pour les vaches à cornes, Agora ne s'oppose pas au fait que des agriculteurs décident d'élever des animaux à cornes. Nous estimons cependant que cette question n'a rien à faire dans la Constitution, que les conséquences négatives justifient un refus et que c'est au marché de valoriser les efforts supplémentaires réalisés avec un élevage sans écornage. AGORA

PUBLICITÉ

NIGHT SHOW

MACHINES DE FENAISON

Vendredi 5 Octobre 2018

à partir de 17h00 Exposition • 18h30 Démonstration
• 20h00 Restauration
entre l'autoroute et Villars-le-grand

bovet SA

Route de Maladeire 2
1566 St-Aubin FR
Tel. +41 26 677 11 48
info@bovet-sa.ch